

# L'Union de l'énergie aux prises avec les lobbies

Thomas Pellerin-Carlin\*

**L**A COOPÉRATION EUROPÉENNE EN MATIÈRE D'ÉNERGIE N'EST pas une nouveauté. Les « pères fondateurs » de l'Europe ont entrepris l'intégration européenne en commençant par ce qui était alors la principale source d'énergie du continent – le charbon – et le principal secteur consommateur d'énergie – l'acier. L'objectif premier de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (Ceca), instituée en 1951, était de rendre impossible une guerre entre Européens, car nulle production d'armement ne pouvait alors se passer de charbon et d'acier. La Ceca fut une réussite et jeta les fondements de l'Union. Mais l'intégration européenne dans le domaine énergétique fut mise entre parenthèses, les Etats considérant que des politiques nationales fragmentées étaient préférables à une coordination européenne.

Aujourd'hui, l'énergie est redevenue un élément central de la politique de la Commission européenne. Elle est d'ailleurs souhaitée par les citoyens : selon les sondages Eurobaromètre, neuf Européens sur dix considèrent que le changement climatique est un problème sérieux et soutiennent les efforts en faveur de

\* Thomas Pellerin-Carlin est chercheur à l'Institut Jacques Delors, spécialiste de la politique européenne de l'énergie.



l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Et sept sur dix approuvent l'idée d'une politique énergétique européenne. La lutte contre le réchauffement climatique et le respect de nos engagements internationaux (voir par exemple l'accord de Paris) ne sont pas les seuls enjeux de la transition énergétique. Celle-ci peut favoriser la renaissance de l'industrie européenne et on compte déjà parmi les leaders mondiaux de l'éolien des entreprises comme le danois Vestas, l'allemand Enercon ou l'espagnol Gamesa<sup>[4]</sup>. Si elle détruit certains emplois (notamment dans le secteur minier), elle en crée d'autres en grand nombre (dans les énergies renouvelables, les matériaux de construction, le bâtiment...). L'efficacité énergétique permet déjà de réduire les dépenses d'énergie, tant du côté des ménages que des administrations. Enfin, elle favorise l'indépendance de l'Europe vis-à-vis de pays fournisseurs de pétrole et de gaz comme la Russie et l'Arabie Saoudite.

**« NOUS DEVONS ABANDONNER LE MODÈLE ÉCONOMIQUE REPOSANT SUR LES COMBUSTIBLES FOSSILES [...]. NOUS DEVONS DONNER DU POIDS AUX CONSOMMATEURS, EN LEUR FOURNISSENT DES INFORMATIONS, DES CHOIX »**

STRATÉGIE-CADRE  
POUR L'UNION DE L'ÉNERGIE DU 25 FÉVRIER 2015

mencé sous l'impulsion des décisions prises par les eurodéputés et les gouvernements nationaux dans les années 2000. Le continent européen constitue la seule partie du monde actuellement capable d'améliorer les conditions matérielles d'existence de ses citoyens (mesurées par exemple par le produit intérieur brut [PIB], le revenu national brut [RNB]) tout en baissant fortement ses émissions de gaz à effet de serre. L'objectif fixé par les Etats et les eurodéputés était de réduire les émissions de 20 % d'ici à 2020. Il a déjà été atteint et dépassé en 2014 (- 23 %). Cette réduction s'explique par divers facteurs. Certains l'attribuent faussement à l'idée que l'Union européenne (UE) aurait délocalisé sa pollution : devenant une économie de services, elle polluerait moins sur son territoire mais importerait des produits ayant pollué ailleurs. Les données de Carbon Atlas indiquent au contraire que les émissions dites « de consommation » (c'est-à-dire incluant une estimation de l'empreinte carbone des produits importés) ont baissé de 18 % en à peine sept ans (2006-2013). La baisse des émissions de gaz à effet de serre est donc principalement due à la montée des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Les renouvelables représentaient 16 % de la consommation énergétique finale de l'UE en 2014. Et l'objectif,

qui était de les faire monter jusqu'à 20 % d'ici à 2020, devrait pouvoir être atteint. En ce qui concerne l'efficacité énergétique, la consommation européenne est en baisse en valeur absolue. L'objectif pour 2020 de - 20 % est lui aussi atteint et dépassé : on en était à - 23 % en 2014. Si cette baisse avait commencé dès 2006, la crise économique l'a accentuée. Cependant, elle a aussi amené des gouvernements nationaux à tailler dans leurs budgets de soutien aux énergies renouvelables, ce qui freine la croissance de ces dernières.

### Les grands enjeux de l'Union de l'énergie

Le projet d'Union de l'énergie avait été présenté par Jacques Delors en 2010 pour coordonner et intégrer les politiques énergétiques nationales. Dès 2014, l'idée est reprise par Donald Tusk, alors Premier ministre polonais et actuel président du Conseil européen, qui y voit avant tout un moyen d'assurer la souveraineté énergétique de l'Union. Elle est reprise et étendue par Jean-Claude Juncker, alors candidat à la présidence de la Commission – poste qu'il occupe depuis son élection par le Parlement fin 2014. L'Union de l'énergie est sa priorité n° 2, derrière la croissance et l'emploi, et devant d'autres thèmes comme la réforme de la zone euro ou le Brexit. Il crée le poste de vice-président de la Commission avec un portefeuille taillé sur mesure pour la maîtrise des questions énergétiques : c'est aujourd'hui le Slovaque Maros Sefcovic qui anime le travail d'une quinzaine de commissaires (Energie, Climat, Affaires sociales, Industrie, Environnement, Recherche et innovation...).

La Commission proposait le 25 février 2015 sa stratégie-cadre pour l'Union de l'énergie. L'essentiel est dit dès la première page : « *Nous devons abandonner le modèle économique reposant sur les combustibles fossiles, dans lequel la question énergétique repose sur une approche centralisée, axée sur l'offre, qui s'appuie sur des technologies anciennes et des schémas commerciaux périmés. Nous devons donner du poids aux consommateurs, en leur fournissant des informations, des choix [...]. Nous devons abandonner notre système fragmenté, caractérisé par l'absence de coordination des politiques nationales.* » La stratégie-cadre de la Commission ne mentionne cependant pas d'objectifs chiffrés en matière de mix énergétique : en effet, depuis le traité de Lisbonne (2009), il est interdit à l'Union européenne de fixer les mix énergétiques nationaux (article 194).



Cette stratégie s'appuie sur trois objectifs, traditionnels mais renouvelés, de la politique européenne de l'énergie :

1. L'objectif de lutte contre le changement climatique s'est imposé dans les années 2000. Avec l'entrée en vigueur de l'accord de Paris en 2016, l'objectif de long terme de l'Union et de chaque Etat membre est désormais le « net-zéro », c'est-à-dire une situation où les émissions humaines de gaz à effet de serre sont si faibles qu'elles sont pleinement compensées par la captation de quantités similaires de gaz à effet de serre par des activités humaines (notamment la reforestation).

2. La sécurité énergétique est devenue un objectif majeur après les crises pétrolières (1973, 1979) et surtout gazières (2006, 2009, 2014). Elle implique la réalisation du marché intérieur de l'énergie pour renforcer la solidarité entre Européens. Elle doit être consolidée grâce à l'émergence d'une diplomatie énergétique.

3. L'objectif de libéralisation du secteur de l'énergie a émergé en 1996 dans le contexte général de libéralisation en Europe des industries de réseaux. Pensée initialement comme un outil de baisse des prix – un objectif atteint dans les marchés de gros du gaz et de l'électricité –, cette libération conditionne désormais la démocratisation du secteur énergétique, car elle donne la liberté aux citoyens et aux collectivités locales de produire leur énergie directement, ou par le biais de coopératives (par exemple Enercoop en France) ou de communautés énergétiques locales [2].

La volonté de mettre le citoyen au cœur de la transition énergétique est le signe d'une prise de conscience par la Commission de la nécessité de recadrer un débat énergétique trop accapré par les lobbies sectoriels. Concrètement, il s'agit de moins se focaliser sur les sources d'énergie (charbon, pétrole, gaz, nucléaire, éolien, etc.) et de centrer le débat sur les services énergétiques utiles aux citoyens : mobilité des personnes et des marchandises, chauffage et refroidissement résidentiel, chauffage industriel, fourniture d'électricité. Sur ce point, on peut citer la révolution en cours chez nombre d'énergéticiens, qui abandonnent leurs anciens modèles fondés sur les sources (gaz, pétrole...) et en adoptent de nouveaux fondés sur les services. Ainsi, Engie est main-

[2] La Commission a ainsi proposé le 30 novembre 2016 la reconnaissance des « local energy communities » dans le droit européen.

tenant structuré autour de trois cibles de consommateurs : entreprises, particuliers, collectivités territoriales.

Pour le vice-président Maros Sefcovic, l'Union de l'énergie s'articule autour de « cinq D » : Décarbonation de nos économies ; Démocratisation de l'énergie ; favorisée par la Digitalisation (le numérique) qui aide à optimiser l'usage et la production d'énergie ; Diversification des sources d'énergie qui favorise la sécurité du continent ; le tout porté par la Disruption (révolution) des cycles énergétiques traditionnels.

### Un bilan d'étape

L'Union de l'énergie est un long processus, avec un horizon de moyen et de long terme. La Commission a formulé ses propositions – la dernière doit être publiée à l'été 2017 et concernera la mobilité propre (notamment la voiture électrique) [3]. Les années 2018 et 2019 seront celles des prises de décision par les gouvernements nationaux et les eurodéputés. La mise en œuvre de ces décisions commencera surtout à partir de 2020. On peut toutefois dresser un premier bilan d'étape, au regard des principaux éléments de l'Union de l'énergie : respect des engagements de long terme, efficacité énergétique, sécurité énergétique, marché du carbone et intégration des énergies renouvelables dans un nouveau marché de l'électricité.

**LA SUÈDE ET LA FINLANDE ONT DÉJÀ ADOPTÉ LEURS PLANS NATIONAUX POUR ATTEINDRE LA « NEUTRALITÉ CARBONE » EN 2045. IL EST TEMPS POUR LES AUTRES PAYS EUROPÉENS, DONT LA FRANCE, DE FAIRE DE MÊME**

### Les engagements de long terme : de la définition à la mise en œuvre

Dès 2011, un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 80 % à 95 % à l'horizon 2050 avait été proposé par la Commission. Il n'a pas été accepté par le Conseil européen, car certains gouvernements s'y opposaient. Néanmoins, ces mêmes Etats ont signé en décembre 2015 l'accord de Paris, dont l'article 4 prévoit d'atteindre des émissions nettes égales à zéro dans la seconde moitié de ce siècle. L'objectif de long terme est donc maintenant clair. La Suède et la Finlande ont déjà adopté leurs plans nationaux pour atteindre la « neutralité carbone » en 2045. Il est maintenant temps pour les autres pays européens, dont la France, de faire de même. Malheureusement, la Commission européenne a

[3] La question de la mobilité bas carbone, bien que fondamentale, n'est pas traitée ici, en l'absence de certitudes sur les propositions à venir de la Commission.



proposé un règlement sur la gouvernance de l'Union de l'énergie qui manque totalement d'ambition.

### L'efficacité énergétique

Au cours des années 2000, la Commission a utilisé son pouvoir réglementaire pour pousser les Etats et le Parlement à adopter des mesures ambitieuses d'efficacité énergétique. L'élément le plus visible est issu de la législation sur les éco-labels. Il offre au consommateur une signalétique simple et claire sur la consommation d'énergie des objets qu'il achète (en l'occurrence une classification alliant une lettre et une couleur allant du A vert au G rouge).

### LA COMMISSION, LE PARLEMENT EUROPÉEN ET LA POLOGNE PLAIDENT POUR UNE « DIPLOMATIE ÉNERGÉTIQUE EUROPÉENNE » À LAQUELLE D'AUTRES ÉTATS, DONT L'ALLEMAGNE, S'OPPOSENT

consommation d'énergie est structurellement en baisse. Cette baisse périme les modèles économiques des fournisseurs d'énergie et d'électricité (dont EDF), fondés sur le postulat d'une croissance continue de la demande.

Souhaitant amplifier ce mouvement positif d'un point de vue environnemental et géopolitique, la Commission articule ses propositions politiques autour du principe de l'« efficacité énergétique d'abord »<sup>[4]</sup>, considérant celle-ci comme « la première source d'énergie de l'Europe ». Néanmoins, les institutions européennes (par exemple la Banque européenne d'investissement) ne mettent pas systématiquement en œuvre ce principe dans leurs choix<sup>[5]</sup>. Un autre frein est le contexte politique : la Commission a par exemple refusé de proposer l'extension des législations à des appareils comme les grille-pain, craignant d'être accusée de surréglementation et d'ingérence dans la vie quotidienne des citoyens.

### La sécurité énergétique

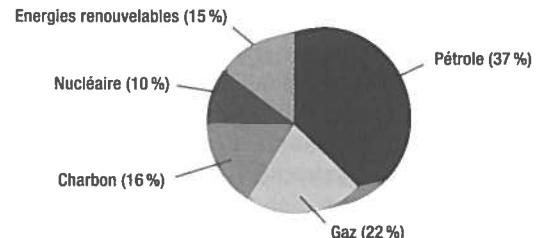
L'Union importe 53 % de son énergie, dont 88 % de son pétrole et 68 % de son gaz<sup>[6]</sup>. Cela ne pose pas de problème de sécurité lorsque ces importations proviennent de pays stables, partageant les valeurs et les intérêts de l'Union, comme la Norvège, l'Australie ou le Canada. Cette dépendance est plus problématique quand les fournisseurs sont des pays comme l'Arabie Saoudite ou la Russie.

[4] « Clean Energy For All Europeans », Communication COM(2016) 860 final, Commission européenne, 30 novembre 2016, consultable sur <https://ec.europa.eu>

[5] Voir « How can the Juncker Plan Unlock Energy Efficiency Investment in the Short and Long Term? », par Thomas Pellerin-Carlén, in « Investment in Europe: Making the Best of the Juncker Plan. With Case Studies on Digital Infrastructure and Energy Efficiency », Eutalia Rubio, David Rinaldi et Thomas Pellerin-Carlén, *Studies & Reports* n° 109, Institut Jacques Delors, mars 2016. Disponible sur <https://ec.europa.eu>

[6] Selon la BP Statistical Review of World Energy 2015.

Composition du mix énergétique de l'UE en 2015, en %



Source : BP Statistical Review 2016

Sur le long terme, la politique d'efficacité énergétique est l'outil le plus opérant pour assurer la sécurité énergétique de l'Union. Mais afin de préserver la sécurité d'approvisionnement à court terme, l'UE a mis en place des réglementations garantissant que chaque Etat dispose d'un stock de pétrole et de gaz significatif (au minimum 90 jours de consommation), qu'il prévoie des plans d'urgence en cas de rupture d'approvisionnement afin de limiter les consommations et qu'une solidarité soit assurée entre tous les Etats européens. Ces mesures sont actuellement en train d'être renégociées.

De façon plus structurelle, la Commission, le Parlement européen et la Pologne plaident pour une « diplomatie énergétique européenne » à laquelle d'autres Etats, dont l'Allemagne, s'opposent. L'objectif serait de permettre à l'Europe de parler « d'une seule voix » ou, à tout le moins, de délivrer un seul message. Dans ce cadre, l'Union européenne pourrait mettre en place des partenariats stratégiques avec des pays fournisseurs pour renforcer sa sécurité énergétique. Par exemple, promouvoir en Algérie les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique permettrait à ce pays de baisser sa consommation de gaz tout en augmentant ses exportations vers l'Europe<sup>[7]</sup>.

Dans les faits, ce débat est pollué par le projet de gazoduc Nord Stream 2, qui vise à doubler la capacité de Nord Stream 1, un gazoduc opérationnel depuis 2011 qui achemine du gaz russe vers l'Allemagne via la mer Baltique, sans passer par l'Ukraine. Si la Commission européenne et les Etats d'Europe centrale et orientale menés par la Pologne s'opposent vivement à ce projet, celui-ci est soutenu par Vladimir Poutine et Sigmar Gabriel, le vice-chancelier allemand, ex-ministre de l'Energie, maintenant ministre

[7] Voir « Starting a New Chapter in EU-Algeria Energy Relations. A Proposal for a Targeted Cooperation », par Jekaterina Grigorieva, Policy Paper n° 173, Institut Jacques Delors, 30 septembre 2016. Disponible sur <https://ec.europa.eu>



des Affaires étrangères. Le consortium Nord Stream est présidé par l'ancien chancelier allemand Gerhard Schröder et le PDG de Nord Stream est Matthias Warnig, un ancien agent de la Stasi [8].

Politiquement, ce projet à 8 milliards d'euros qui détourne le transfert de gaz russe via l'Ukraine évite à Moscou d'avoir à payer à cette dernière 2 milliards d'euros par an en droits de passage et augmente sa capacité à utiliser le gaz comme une arme politique à l'encontre d'un pays qu'elle a partiellement annexé et continue de déstabiliser. Il est en complète contradiction avec les sanctions économiques de l'UE visant l'économie russe. A ce titre, la position des gouvernements favorables à Nord Stream, dont la France fait partie suite au lobbying efficace d'Engie, dénote une contradiction entre les ministères de l'Energie et des Affaires étrangères.

Le droit de l'UE peut-il s'appliquer à Nord Stream 2 ? Le service juridique de la Commission européenne estime que non, la Direction générale énergie pense que oui... Le minimum que l'UE pourrait tenter d'obtenir est l'accès de tiers au gazoduc, qui est actuellement prévu uniquement pour le transport du gaz de Gazprom. L'accès de tiers permettrait aux concurrents russes de Gazprom, notamment Rosneft et Novatek, de proposer également leur gaz au marché européen. Visant d'abord à diviser les Européens au profit de Gazprom et de la Russie, Nord Stream 2 pourrait alors devenir un moyen de diviser les trois fournisseurs russes de gaz au profit de l'Europe. Dans un dossier aussi sensible, les juristes ont un rôle essentiel à jouer pour voir dans quelle mesure le droit européen peut être interprété de manière à promouvoir les intérêts de l'UE tout en restant dans les limites de l'Etat de droit.

### Le marché du carbone

Le marché européen du carbone (Emission Trading System ou ETS) concerne les secteurs électrique et industriel, soit environ 40 % des émissions européennes actuelles. Chaque acteur de ces secteurs doit, s'il souhaite émettre une tonne de CO<sub>2</sub>, posséder un « quota » qui est une sorte de « permis de polluer », et qu'il aura soit reçu gratuitement, soit acheté sur un marché où l'offre est fixée par la puissance publique.

Dans les faits, l'ETS est resté sans grande efficacité pour réduire les émissions européennes. Il a agi comme un mécanisme de subvention massive à certains secteurs qui ont réussi

[8] « Circles of Power: Putin's Secret Friendship with Ex-Stasi Officer », *The Guardian*, 13 août 2014, disponible sur <https://lc.cx/J8AV>

à capturer la décision publique, au niveau de l'Union comme à celui des Etats. Ainsi, les producteurs de ciment ont reçu plus de quotas gratuits que nécessaire à leur production, et réalisent un profit en revendant leur surplus, ce qui n'a évidemment pas favorisé la diffusion des technologies (déjà existantes) de production bas carbone de ciment.

De leur côté, les producteurs d'électricité paient un prix du CO<sub>2</sub> qui néanmoins reste trop bas (autour de 6 à 8 euros la tonne) pour les inciter à se décarboner. Constatant cet échec, le Royaume-Uni, pourtant promoteur de l'ETS et d'une approche des questions énergétiques fondée sur les mécanismes de marché, a mis en place un système de taxation du CO<sub>2</sub> émis par le secteur de l'électricité. La France a failli suivre ce modèle, mais le gouvernement a finalement cédé aux lobbies gaziers et charbonniers.

### UN ACCORD POLITIQUE AUTOUR D'UN MÉCANISME PERMETTANT UN PRIX PLUS ÉLEVÉ DU CO<sub>2</sub> SERAIT NÉCESSAIRE, MAIS EST RENDU POUR L'INSTANT DIFFICILE PAR LE POUVOIR DE LOBBIES SECTORIELS

Conséquence malencontreuse de l'ETS : le sentiment qu'une politique publique s'occupe déjà de la question énergétique décourage d'entreprendre des actions supplémentaires. Au niveau de l'Union, la Direction générale climat combat la volonté de la Direction générale énergie de favoriser l'efficacité énergétique, car toute avancée dans ce domaine fait baisser le prix du carbone sur l'ETS. En France, lors de l'adoption de la loi sur la transition énergétique en 2015, les secteurs couverts par l'ETS ont été très peu touchés. Il convient donc de transformer la vision de ce dernier : ayant échoué à être la pointe avancée de la transition énergétique, il doit être repensé comme le « filet de sécurité » de la politique européenne, un outil non central, mais utile. Un accord politique autour d'un mécanisme permettant un prix plus élevé du CO<sub>2</sub> serait nécessaire, mais est rendu pour l'instant difficile par le pouvoir de lobbies sectoriels dans de nombreux pays, dont la France, l'Allemagne et la Pologne.

### L'intégration des énergies renouvelables dans un nouveau marché de l'électricité

Les producteurs d'électricité, notamment français, s'alarment régulièrement de la « crise » ou des « dysfonctionnements » du marché européen de l'électricité. De fait, les prix de l'électricité sur le marché de gros sont faibles, et entraînent des pertes pour nombre d'électriciens comme EDF ou l'allemand RWE, qui



accusent la Commission européenne ou d'autres acteurs pour ce qui, *in fine*, relève de leur propre incompétence.

En effet, les prix de l'électricité sur le marché de gros sont bas. Une situation due à trois facteurs. Premièrement, l'efficacité énergétique a provoqué la baisse de la demande européenne d'électricité depuis 2008, alors que la plupart des électriciens ont investi sans en tenir compte.

Deuxièmement, les énergies renouvelables se sont d'autant plus développées que leurs coûts ont dramatiquement baissé. Elles étaient initialement fortement subventionnées, à des niveaux néanmoins inférieurs à ceux des subventions accordées aux énergies fossiles. Les subventions aux renouvelables ont par ailleurs été fortement diminuées par des

gouvernements souhaitant baisser leurs dépenses publiques, ce qui a fragilisé les filières (notamment le solaire). Néanmoins, les énergies renouvelables sont d'ores et déjà compétitives dans de nombreuses zones d'Europe : ainsi, le prix que

l'Etat allemand garantit à l'éolien terrestre est de 59 euros le MWh, à comparer aux 116 euros pour le nucléaire de la future centrale britannique d'Hinkley Point C. Les entreprises qui ont négligé les renouvelables se retrouvent donc en difficulté, car elles ont raté le tournant stratégique que d'autres, comme EDP au Portugal, ont su prendre.

Enfin, troisième facteur, aucune mesure sérieuse n'a été prise au niveau de l'Union, comme à celui de la France, de l'Allemagne ou de la Pologne, pour sortir du charbon. Les centrales à charbon qui auraient dû être fermées pour combattre le changement climatique et la pollution de l'air – qui tue 500 000 Européens par an – sont restées ouvertes, aggravant la surabondance de l'offre. Ainsi, il conviendrait d'empêcher la construction de nouvelles centrales à charbon en Europe, mais ce point est actuellement politiquement inacceptable par de nombreux gouvernements (par exemple allemand, polonais et grec), comme l'illustrent les 800 millions d'euros que la banque publique allemande KfW investit dans la construction d'une nouvelle centrale à charbon en Grèce, dont la livraison est prévue pour 2019.

#### AUCUNE MESURE SÉRIEUSE N'A ÉTÉ PRISE AU NIVEAU DE L'UNION EUROPÉENNE, COMME À CELUI DE LA FRANCE, DE L'ALLEMAGNE OU DE LA POLOGNE, POUR SORTIR DU CHARBON

Plutôt que de regarder leurs erreurs en face, la plupart les électriciens préfèrent accuser une réglementation inadaptée. Usant de leur pouvoir de lobbying et s'appuyant sur la réelle nécessité de garantir la sécurité de l'approvisionnement électrique, ils obtiennent de leurs gouvernements nationaux, le plus souvent contre l'avis de la Commission européenne, des subventions plus ou moins justifiées sous la forme de « marchés de capacité » ou de « réserves stratégiques ». Il faut cependant reconnaître que certaines entreprises énergétiques sont en train de restructurer leur modèle économique, comme Centrica au Royaume-Uni, Innogy en Allemagne ou Engie en France.

C'est dans ce contexte que la Commission a proposé le 30 novembre 2016 une refonte majeure du marché européen de l'électricité. Sa philosophie générale est de préparer un système électrique fortement dominé par les énergies renouvelables dès 2030. On peut en citer plusieurs points saillants : le recentrage du marché sur des contrats à court terme pour favoriser les renouvelables<sup>[9]</sup> ; la déréglementation des prix, afin de développer le stockage de l'électricité et d'encourager les usagers à consommer davantage à certains moments et moins à d'autres ; le renforcement des droits des consommateurs ; la reconnaissance des communautés énergétiques locales ; l'interdiction de certaines subventions aux centrales à charbon. Un dernier élément crucial pour garantir la sécurité d'approvisionnement est l'interconnexion des réseaux européens, qui permettrait, par exemple, aux éoliennes espagnoles d'alimenter les foyers allemands lorsque le vent est faible en Allemagne, ou de satisfaire la consommation électrique estivale des Espagnols (climatisation) par une électricité produite en France. Les pics de consommation variant d'un pays à l'autre, leur intégration au sein d'un même réseau réduirait l'écart entre la consommation « normale » et celle en période de pointe.

#### Vers une politique industrielle européenne en faveur de la transition énergétique ?

Le public français peut avoir tendance à penser que la Commission européenne est opposée à la politique industrielle. Ce fut sans doute le cas dans le passé, mais il est maintenant clair qu'elle est désormais ouverte au développement d'une forme de politique industrielle européenne, fondée sur l'innovation et orientée vers la transition énergétique. Ainsi, elle a annoncé le 30 novembre dernier la création d'un « Forum des industries de l'énergie propre pour la compétitivité », qui peut être la cheville

[9] Par exemple, il existe aujourd'hui un marché « month ahead », où un producteur peut promettre un mois à l'avance de vendre une quantité donnée d'électricité. La production conventionnelle (nucléaire, charbon, gaz, etc.) peut être vendue sur ce marché car la capacité de production est connue avec une relative certitude un mois à l'avance. Ce n'est pas le cas pour l'éolien ou le solaire, dont la production dépend des conditions météorologiques, imprévisibles un mois avant, mais relativement prévisibles à 24 heures.



ouvrière d'une politique européenne d'innovation. Le budget de l'Union représente certes moins de 1 % du PIB européen, mais il fait la part belle à la recherche (plus de 10 milliards d'euros par an) et le commissaire en charge de l'Innovation, Carlos Moedas, souhaite le centrer sur quatre enjeux vitaux pour les Européens : alimentation, eau, santé et énergie. En outre, la Commission reconnaît désormais l'importance des sciences sociales dans la réalisation de la transition énergétique, qui passe par l'appropriation sociétale de l'énergie et l'économie circulaire.

### AU MOMENT OÙ DONALD TRUMP SE REPLIE VERS LES ÉNERGIES FOSSILES, L'EUROPE A UNE OCCASION INESPÉRÉE DE DEVENIR LE FOURNISSEUR MONDIAL DES SOLUTIONS BAS CARBONE

énergies renouvelables, stockage et mobilité électrique), l'Union peut mettre en place une véritable politique industrielle pour la transition énergétique. Au moment où Donald Trump commence à créer des difficultés aux entreprises américaines d'avenir du secteur, l'Europe a une occasion inespérée de devenir le fournisseur mondial des solutions bas carbone.

### Conclusion

La transition énergétique en Europe a commencé. L'UE connaît déjà la révolution de l'efficacité énergétique, avec la baisse structurelle de sa consommation d'énergie entamée en 2006. Les énergies renouvelables se développent fortement et leurs coûts baissent suffisamment pour les rendre aujourd'hui plus compétitives que les nouvelles unités de production conventionnelle. La véritable question est désormais de savoir si les choix politiques à venir accéléreront ou ralentiront le mouvement. La Commission européenne a mis sur la table des propositions qui, bien qu'imparfaites, par exemple sur les questions de gouvernance, permettraient d'accélérer le mouvement et de mieux bénéficier de ses retombées positives pour notre industrie et nos emplois. La réponse sera donnée par les eurodéputés et les gouvernements nationaux en 2017 et 2018. Le risque principal est un détricotage par des gouvernements nationaux, confondant trop souvent l'intérêt des peuples avec celui des groupes de pression. Pour éviter cette dérive, il faut mettre le citoyen au cœur du processus en tant que consommateur et producteur d'énergie, sous forme individuelle ou coopérative, et en faire un acteur des politiques nationales et européennes. ■

En s'appuyant sur les champions européens existants et sur le soutien à la recherche et l'innovation centrées sur quatre secteurs stratégiques (bâtiment,